



CEVIPOL

Working Papers

Article

Une adhésion synonyme d'arc en ciel ?
L'évolution de la situation des personnes LGBT en Croatie
depuis 2013

ROMAIN BIESEMANS

2/2023



UNIVERSITÉ
LIBRE
DE BRUXELLES





*Une adhésion synonyme d'arc en ciel ?
L'évolution de la situation des personnes LGBT en Croatie
depuis 2013*



Centre d'étude de la vie politique (CEVIPOL)

Université libre de Bruxelles

Campus du Solbosch

Avenue Jeanne 44 - CP 124

1050 Bruxelles

T. +32(0)2 650 4039

Editrice/Editor: Nathalie Brack, Nathalie.Brack@ulb.be

Archives et consignes pour soumission/Archives and instructions:

<https://cevipol.centresphisoc.ulb.be/fr/node/4561>



Résumé

La situation des personnes LGBT représente aujourd’hui un réel enjeu au sein de l’Union européenne. Cette situation est loin d’être homogène dans de nombreux domaines allant des droits aux attitudes sociales. L’objectif de cette recherche est de comprendre comment a évolué la situation des personnes LGBT en Croatie depuis l’adhésion à l’Union européenne en 2013. Nous étudions cette évolution en nous basant sur la théorie de la diffusion des normes et du processus d’européanisation en mobilisant les perceptions d’un type d’acteur ; les membres d’organisations LGBT croates. La situation des personnes LGBT en Croatie n’a pas évolué significativement. Une des raisons principale réside dans la résistance de plusieurs acteurs à la diffusion des normes LGBT. Nous ne constatons pas de réels changements des attitudes sociales envers les personnes LGBT.

Abstract

The situation of LGBT people represents a real challenge within the European Union. Across the Union, this situation is far from homogeneous in many areas, from rights to social attitudes. The objective of this research is to understand how the situation of LGBT people in Croatia has evolved since the country joined the European Union in 2013. We study this evolution using norm diffusion theory and the theory of Europeanization, and by drawing on the perceptions of a specific type of actor: members of Croatian LGBT organizations. This research allowed us to observe a change in the evolutionary dynamics of the situation of LGBT people in Croatia, notably the lack of significant evolution. One key reason for this is the resistance of several actors to the dissemination of LGBT norms. We do not observe any real change in social attitudes toward LGBT people.



ABRÉVIATIONS

- HDZ : Hrvatska Demokratska Zajednica (Union démocratique croate)
- ILGA : International Lesbian, Gay, Bisexual, Trans and Intersex Association
- LGBT : Abréviation pour qualifier lesbiennes, gays, bisexuelles, transgenres et plus largement les minorités sexuelles ne se retrouve pas dans les catégories retenues dans les lettres « LGBT »
- ONG : Organisation non gouvernementale
- SDP : Socijaldemokratska Partija Hrvatske (Parti social-démocrate croate)
- TUE : Traité de l'Union européenne
- UE/EU : Union européenne



1. INTRODUCTION

La situation des personnes LGBT est aujourd'hui l'un des thèmes majeurs qui occupe le paysage européen. Les résistances à la tolérance, à l'égalité et à l'inclusion des personnes LGBT au sein de l'UE contribuent à porter atteinte à l'amélioration de la situation de ces personnes. L'UE s'est progressivement de plus en plus investie autour des questions liées à la situation des personnes LGBT. Cependant, la situation de ces individus est loin d'être harmonisée entre les États membres de l'UE.

Cette hétérogénéité nous a poussé à nous intéresser à un cas d'étude précis, celui de la Croatie. Ce pays est le dernier à avoir rejoint l'UE et a vu la question des droits et des personnes LGBT être incluse dans les négociations d'adhésion à travers le chapitre 23 de l'acquis communautaire sur le droit procédural et les libertés fondamentales. Au lendemain de son adhésion en 2013, la Croatie a néanmoins connu un référendum et l'inscription au sein de la Constitution croate du mariage comme un acte d'union entre deux personnes hétérosexuelles.

Huit ans plus tard, savoir comment a évolué la situation des personnes LGBT depuis l'adhésion à l'Union européenne en 2013 est la raison principale qui motive notre recherche. Par situation, nous entendons les différentes dimensions impliquant les personnes LGBT à savoir d'un point de vue sociétal (perceptions sociales et LGBT phobie), institutionnel, politique et législatif (accès et garantie des droits). Nous étudions l'évolution de la situation dans le contexte de la diffusion des normes LGBT et de l'eupéanisation à travers le rôle qu'a joué l'UE dans celui-ci, les résistances à cette évolution et aux normes LGBT ainsi que l'évolution des attitudes sociales envers les personnes LGBT. Pour ce faire, nous nous basons sur les perceptions des membres d'organisations LGBT en Croatie et nous posons la question suivante : comment la situation des personnes LGBT en Croatie a-t-elle évolué depuis l'adhésion du pays à l'Union européenne en 2013 ?



2. REVUE DE LA LITTÉRATURE

2.1 *Théorie de la diffusion des normes*

Pour comprendre et mesurer le rôle de l'UE dans le processus d'évolution des droits LGBT en Croatie depuis son adhésion à l'UE en 2013, nous mobilisons la théorie de la diffusion des normes. La norme est définie comme un comportement adopté par un type d'acteur prédéfini tel qu'un État (Finnemore and Sikkink, 1998 ; Katzenstein). Différents types de normes sont mis en évidence tels que celles qui régulent, ordonnent et contraignent le comportement d'acteurs, les normes constitutives qui font émerger de nouveaux intérêts et/ou types d'acteurs ou encore les normes de nature prescriptives (Gelpi, 1997 ; Finnemore and Sikkink, 1998 ; Katzenstein, 1996). Les normes adoptées au niveau domestique sont intrinsèquement liées à des normes provenant de l'international. Ces dernières sont en effet diffusées sous l'impulsion d'entrepreneur et adoptées par des acteurs étatiques et non étatiques au niveau domestique (Risse, 1995 ; Katzenstein, 1996 ; Finnemore and Sikkink, 1998).

La théorie de la diffusion des normes quant à elle stipule que des acteurs étatiques et non étatiques (*norm makers*) diffusent des normes à destination d'autres acteurs ou espaces où celles-ci ne sont pas présentes (*norm takers*) (Ayoub, 2016 ; Bjorkdhal, 2012, Bjorkdhal 2005). Selon cette théorie, les États subissent des influences externes les incitant à l'adoption de nouvelles normes sous différentes formes tels que des actes formels ou informels tels que des actes gouvernementaux, un soutien financier à des ONG, l'application de certaines politiques, un soutien des élites, une couverture médiatique ou le manque d'actions négatives envers ces normes (Risse and Sikkink, 1999 ; Ayoub, 2016 ; Swimelaer, 2017). Les recherches d'Ayoub sur la diffusion des normes concernant les droits LGBT au sein des pays ayant rejoint l'UE en 2004 et 2007 ont illustré que les principaux facteurs de changement dans ces pays étaient les voies transnationales dont notamment les ONG (Ayoub, 2016). Il a été également souligné



que la conditionnalité de l'UE n'a pas, au-delà d'adoption d'une législation contre les discriminations, joué de rôle important (Ayoub, 2016).

2.2 Le processus d'européanisation

L'UE est considérée dans la littérature comme un *norm maker* (Bjorkdahl, 2012 ; Ayoub, 2016). De nombreux chercheurs ont abordé la politique d'élargissement de l'UE et la diffusion de ses normes à travers le processus d'européanisation. L'européanisation peut être définie comme un processus où l'UE va construire et diffuser des règles formelles et informelles qui s'ancrent ensuite dans les institutions et politiques d'un pays donné (Swimelaer, 2019 ; Featherstone and Radaelli, 2003). Les droits fondamentaux et en son sein les droits LGBT représentés et défendu par l'UE sont devenus l'une des pierres angulaires de la politique étrangère de l'UE et de sa politique d'élargissement (Slootmaeckers et Touquet, 2016 ; Ayoub et Paternotte, 2014).

La question des droits et des personnes LGBT problématise l'européanisation comme un processus évolutif au sein duquel les normes européennes concernant le droit des personnes LGBT sont intégrées progressivement dans la logique de structures étatiques et de politiques nationales (Featherstone et Radaelli, 2003). L'européanisation facilite également la diffusion de normes LGBT en créant des opportunités pour les organisations LGBT au niveau national, transnational et également en termes de visibilité (Ayoub, 2016). L'européanisation peut être dès lors une occasion pour les États d'étendre les droits des minorités sexuelles tout en apaisant les élans nationalistes avec les avantages de l'adhésion à l'UE (Slootmaeckers et al, 2016 ; Swimelaer, 2019). Les ONG sont bénéficiaires de la diffusion des normes à travers le processus d'européanisation (Ayoub, 2016 ; Kristofferson et al., 2016). Dans le cas des pays issus de la 5^{ème} et 6^{ème} vague d'adhésion à l'UE, le travail des organisations et activistes



locaux dans leur combat pour les questions des personnes LGBT a été facilité par l'UE à travers un soutien économique, politique et institutionnel. Ce faisant, l'UE offrit de la légitimité et des opportunités aux activistes des différents pays candidats de ces deux vagues, en leur permettant d'orienter leurs demandes et d'élever le débat au niveau politique et, dès lors, d'inscrire les questions liées aux personnes LGBT dans les débats publics (Kristofferson et al., 2016).

2.3 L'eupéanisation comme processus d'élévation des normes

Plusieurs concepts ont été développés dans la littérature scientifique pour définir le processus d'eupéanisation des normes LGBT. L'homonationalisme, développé par Puar (2013), caractérise une réorientation de l'État-nation par l'incorporation de certains corps homosexuels en son sein et considérés comme digne de protection (Slootmaeckers et Sircar, 2018). L'homonationalisme contribue à la compréhension des dynamiques de pouvoir combinant nationalisme et développement des droits et des personnes LGBT (Bilić, 2016). Cette notion postule que les États sont de plus en plus considérés par leur rapport à l'homosexualité et à l'homophobie distinguant les États "civilisés", "modernes" et "européens" des "autres homophobes" (Kahlina, 2015; Puar, 2013). La Croatie est reprise comme exemple dans la littérature pour illustrer ce concept d'homonationalisme à travers son utilisation des droits des personnes LGBT afin de se démarquer des États voisins et de son appartenance à l'espace balkanique (Kahlina, 2015 ; Subotić, 2011). L'approche orientalisante de ce concept est remise en cause par Moss (2014) ; ce dernier considérant que celle-ci ne fait pas justice aux diverses réalités et expériences que vivent les personnes LGBT de ces différents contextes.

Kulpa (2014) a développé la notion de pédagogie à effet levier postulant que l'Europe centrale serait figée dans une phase "postcommunisme" homophobe et traditionaliste que l'UE viendrait transformer à travers la diffusion des droits humains et favorable aux droits des personnes LGBT. Cette pédagogie à effet levier aurait permis



aux pays candidats à l'adhésion à l'UE de la 5^{ème} et 6^{ème} vague d'élargissement d'achever de nombreux progrès au niveau des droits LGBT (Kristofferson et al., 2016 ; Kulpa, 2014). Cependant, cet effet levier s'affaiblirait suite à l'adhésion à l'UE dû à la non-application des nouvelles législations de manière efficace et d'un manque de leadership et de courage politique autour des questions concernant les personnes LGBT (O'Dwyer, 2012).

2.4 L'apprentissage social post adhésion

La diffusion des normes LGBT à travers le processus d'eupéanisation ne doit pas être considérée unidirectionnelle mais bien comme un ensemble de processus complexes et dynamiques (Bilić, 2016). Cette diffusion qui, dans un cadre pré adhésion, suit une logique d'adéquation va suivre une logique de conséquences après l'adhésion (Kristofferson, 2013). Cette diffusion des normes LGBT à travers le processus d'eupéanisation dans un contexte post adhésion voit l'effet des mécanismes d'incitations externes s'affaiblir. Dès lors, l'UE va prioriser les mécanismes d'apprentissage social (O'Dwyer, 2010). La théorie de l'apprentissage social postule que l'eupéanisation et l'internalisation d'une norme dans un contexte post adhésion se produisent lorsque les États sont persuadés de sa saillance et de sa pertinence (O'Dwyer, 2010). L'apprentissage social priorise les réseaux transnationaux combinant des acteurs nationaux et européens ; ces derniers effectuant du lobbying envers les acteurs étatiques et dans les contextes politiques nationaux (Schimmelfennig et Sedelmeier, 2005). Ce processus, qui tend à persuader à travers un processus délibératif, d'internalisation des normes à travers l'apprentissage social est dès lors plus compliqué que dans le contexte précédent l'adhésion ; l'adhésion qui était l'incitation initiale et étant désormais acquise (O'Dwyer, 2010). La diffusion des normes en faveur des droits et des personnes LGBT perdrait de leur saillance dans des contextes post-adhésion ; le processus d'eupéanisation ne garantissant pas que les États après avoir intégré l'UE ne régressent pas sur ces questions (Kristofferson, 2016 ;



Overhaart, 2020 ; O'Dwyer, 2012). En effet, l'adhésion à l'UE n'est pas synonyme de statut quo démocratique. Les pays d'Europe centrale et orientale ont connu dans certains cas comme ceux de la Pologne ou de la Hongrie un déclin démocratique post-adhésion (Ben Stanley, 2019 ; O'Dwyer, 2010). Concernant notre cas d'étude croate, le V-Dem Institute dans son rapport annuel de 2022 fait état d'un déclin démocratique pour cette dernière décennie et classant le pays dans les nouvelles autocraties (V-Dem Institute, 2022).

2.5 Les résistances aux normes LGBT

Comme la diffusion, l'adoption et l'implémentation des normes LGBT dans les pays membres de l'UE ont un impact variable en fonction des spécificités nationales et des résistances rencontrées. Des études ont montré que les normes LGBT de l'UE ne sont pas automatiquement acceptées et intégrées de manière uniforme dans tous les pays, mais se heurtent à des réticences et des oppositions (Swimelar, 2017 ; Kristoffersson, 2016 ; Bilić, 2016). De plus, il est important de souligner que les normes de l'UE dans le processus d'adhésion ne peuvent empêcher une potentielle régression d'un État membre sur la question des droits et des personnes LGBT (Overhaart, 2020).

Ces résistances et régressions prennent différentes formes, parmi lesquelles l'homophobie joue un rôle central. La résistance à la diffusion des normes LGBT est souvent liée à des arguments nationaux et religieux, où les droits LGBT sont perçus comme une menace à la nation et à la famille (Ayoub, 2016 ; Sloomaeckers et Sircar, 2018). La mesure dans laquelle une norme résonne et rencontre d'autres normes dans un contexte national spécifique est un facteur clé pour comprendre comment une norme sera adoptée ou rejetée dans un pays donné. La religion, le nationalisme, la politique et l'institutionnalisation des partis politiques ont été identifiés comme des facteurs qui influencent le processus de diffusion des normes LGBT au sein des contextes nationaux (Swimelar, 2017 ; Mole, 2016). Il est également important de noter que les normes correspondant le plus étroitement aux valeurs culturelles et normatives



d'un pays sont plus susceptibles d'être adoptées. L'eupéanisation n'a pas réussi à libéraliser les attitudes envers les minorités sexuelles en Europe centrale et orientale en raison de la conception patriarcale et hétéronormative de la famille dans la région (Mole, 2016 ; Mosse, 1998). Les minorités sexuelles sont souvent perçues comme une déviance et une menace à la continuité de la nation dans les conceptions patriarcales de l'identité nationale. Des chercheurs ont souligné le lien entre le degré de croyance religieuse et les attitudes négatives envers les minorités sexuelles (Adamczyk et Pitt, 2009 ; Pettinichio, 2012).

En Croatie, par exemple, l'identité nationale se rapproche davantage du cadre d'une "menace à la famille" que d'une "menace à la nation" selon une étude de Swimelar (2019). Les discours anti-genre lors du référendum sur le mariage de 2013 en Croatie mettaient en avant la protection de la famille, des enfants et des valeurs. La crainte que le processus d'eupéanisation ne menace les valeurs fondamentales de la nation et de la famille a été identifiée dans des recherches portant sur ce référendum (Juroš et al., 2020). Des organisations conservatrices anti-genre, soutenues par certains pans de l'Église catholique, jouent un rôle significatif dans la résistance à la diffusion des normes LGBT et ont établi des réseaux transnationaux (Kuhar et Paternotte, 2017 ; Hodžić et Štulhofer, 2017).

Dès lors, la diffusion des normes LGBT de l'UE dans les pays membres est un processus complexe qui est influencé par les spécificités nationales, les résistances culturelles et religieuses, ainsi que par les dynamiques politiques et institutionnelles. Il est important de prendre en compte ces facteurs pour comprendre comment les normes LGBT sont adoptées, rejetées ou adaptées dans chaque pays.

2.6 Une Europe défenseuse des personnes LGBT

L'Europe est la région du monde où les situations des droits et des personnes LGBT sont les plus avancées (Ayoub et Paternotte, 2014). Les problématiques liées aux personnes LGBT et l'implication de l'UE datent de la première partie des années 1990 (Smismans,



2010 Kahlina, 2015 ; Sloomaeckers, 2016). La décriminalisation des actes homosexuels et l'égalisation de l'âge de consentement rentrent dans les critères retenus dans le processus d'élargissement avec le sommet du conseil européen de Copenhague en 1993 (Sloomaeckers, 2016). Le Traité de Maastricht, la directive 2000/78/EC et la charte des droits fondamentaux ont confirmé la volonté de l'UE à combattre la discrimination à l'orientation sexuelle en fournissant une base légale pour ce faire (Kahlina, 2015 ; Kristoffersson et al., 2016 ; Sloomaeckers et al., 2016). Dans le cadre de la Charte des Droits fondamentaux, la Commission européenne lança un programme de financement pour promouvoir un réseau d'échanges sur les questions LGBT entre États membres et organisations issues de la société civile. L'un des grands bénéficiaires de ces fonds fut ILGA et sa branche européenne et lui ont permis de se développer et de se professionnaliser.

En 2005, la Commission européenne a confirmé que les droits fondamentaux étaient une partie clé dans les négociations de pré adhésion. L'introduction du chapitre 23 de l'acquis communautaire a fait passer les droits humains comme étant un facteur intégral et non plus une précondition dans les négociations. À travers ce chapitre 23, l'UE donna plus d'importance au respect des droits et à l'inclusion des personnes LGBT dans les pays candidats. En 2007, la disposition 8 du traité de Lisbonne donne à la Charte des droits fondamentaux la même valeur juridique que les traités fondateurs sans pour autant étendre les compétences de l'UE. Ce faisant, cela a renforcé la perception que l'UE est un acteur politique légitime fondé sur des valeurs partagées (Sloomaeckers, 2016 ; Kristoffersson, 2016).

Dès 2008, les questions liées aux droits et personnes LGBT ont été de plus incluse dans les politiques de la Commission européenne (Kristoffersson et al., 2016). Dans le même temps, ILGA Europe a eu l'opportunité de développer ses capacités afin d'influencer les institutions européennes à travers son réseau, ses conseils et sa collecte de données dans les pays candidats (Kristoffersson et al., 2016). En 2013, la question LGBT est explicitement identifiée comme un facteur clé au sein du chapitre 23 de l'acquis



communautaire dans le cadre de la nouvelle stratégie d'élargissement (Slootmaeckers et al., 2016 ; Kristoffersson, 2016). Enfin, *le LGBTIQ Equality Strategy 2020-2025* a été adopté fin 2020 par la Commission européenne. Ce plan stratégique a pour objectif de promouvoir l'égalité envers les personnes LGBT à travers toute une série de mesures afin de garantir plus de sécurité et de liberté pour les minorités sexuelles (Commission européenne, 2020). Les articles clés du Traité de l'UE pour la défense des droits des personnes LGBT sont aujourd'hui l'article 2 et l'expression du soutien de l'UE aux valeurs pluralistes, non-discriminatoires, solidaires et d'égalité, l'article 7 qui émet les procédures préventives et de sanctions en cas de non-respect de l'article 2 ainsi que l'article 49 précisant que tous les nouveaux États membres doivent être engagés aux respects des valeurs fondamentales et donc, les droits LGBT.

2.7 Objectif de la recherche

Afin de conclure cette revue de la littérature, nous souhaitons revenir sur les objectifs de cette recherche. Bien que l'eupéanisation soit caractérisée comme un processus évolutif dans lequel les normes européennes sont intégrées progressivement dans les politiques et les institutions nationales, il reste encore à étudier comment cela s'est produit en Croatie et plus spécifiquement autour du droit et de la situation des personnes LGBT. Bien que cette diffusion soit initialement motivée par l'adhésion à l'UE, les mécanismes d'incitation externes s'affaiblissent après l'adhésion, et l'UE privilégie les mécanismes d'apprentissage social pour persuader les États membres d'internaliser les normes LGBT. Cependant, le processus d'eupéanisation ne garantit pas que les États membres ne régressent pas sur ces questions, comme cela a été observé dans des pays tels que la Pologne et la Hongrie. En outre, la résistance aux normes LGBT peut prendre plusieurs formes, notamment l'homophobie, et est influencée par des facteurs tels que la religion, le nationalisme ou encore les politiques nationales. La littérature actuelle sur le sujet est en développement et cherche à comprendre l'influence de l'UE et de ses normes dans un contexte post-adhésion, en particulier en Europe centrale et orientale où des processus de dé-démocratisation ont pu être observés.



Dès lors nous souhaitons contribuer à l'évolution de ce champ recherche avec cette en proposant de développer plus spécifiquement sur l'évolution de la situation des personnes LGBT dans le contexte post-adhésion croate.

Dans le cadre de cette recherche, notre choix d'étudier le cas croate s'explique par sa singularité. Ce pays, situé entre l'Europe centrale et les Balkans, nous paraît pertinent à analyser au vu de sa situation unique. En effet, en plus d'être le dernier pays à avoir rejoint l'UE, cet État a été le premier à voir la question des droits et des personnes LGBT être incluse dans les négociations d'adhésion à travers le chapitre 23 de l'acquis communautaire sur le droit procédural et les libertés fondamentales. De plus, au lendemain de son adhésion en 2013, la Croatie a connu un référendum et l'inscription au sein de la Constitution croate du mariage comme un acte d'union entre deux personnes hétérosexuelles.

3. QUESTION DE RECHERCHE ET HYPOTHÈSES

L'objectif de cette recherche est de comprendre comment la situation des personnes LGBT a évolué en Croatie suite à l'adhésion du pays à l'UE en 2013. Sur base de notre revue de la littérature existante en lien avec la théorie de la diffusion des normes LGBT dans le cadre du processus d'eupéanisation, nous avons élaboré une question de recherches ainsi que plusieurs hypothèses :

QR : Comment la situation des personnes LGBT a évolué en Croatie à la suite de l'adhésion du pays à l'Union européenne en 2013 ?

En lien avec cette question de recherche, nous émettons plusieurs hypothèses. Notre première hypothèse de nature causale postule que Le processus d'eupéanisation en Croatie, processus incluant les politiques publiques, internalisation des valeurs européennes en lien avec les personnes LGBT ainsi les avancées législatives et



institutionnelles des droits des personnes LGBT, n'a pas conduit à des progrès significatifs dans la situation des personnes LGBT en Croatie après l'adhésion de 2013.

Notre seconde hypothèse de nature explicative postule qu'il existe des acteurs à l'échelle nationale croate qui émettent des résistances empêchant des progrès significatifs au niveau de la situation des personnes LGBT en Croatie.

Enfin, une dernière hypothèse plus descriptive avance que Les attitudes sociales envers les personnes LGBT n'ont pas radicalement évolué depuis l'adhésion à l'Union européenne.

4. ÉTAT DES LIEUX EN CROATIE

4.1 Contexte pré adhésion

Les questions LGBT n'étaient pas une priorité pour l'UE dans sa politique d'élargissement pour les pays des 5^{ème} et 6^{ème} vague d'élargissement. Les négociations d'adhésion de la Croatie ont été les premières à inclure le chapitre 23 avec la question LGBT identifiée comme un facteur clé (Juroš et al., 2020). Cependant, et dû au manque de coopération avec le Tribunal Pénal International pour la Yougoslave, les négociations autour de ce chapitre furent seulement de deux ans. Il a néanmoins été visible, lors de cette période, une réelle évolution au niveau législatif de la situation des personnes LGBT en Croatie (Kristoffersson, 2016). Par ailleurs, la législation anti-discrimination de la Croatie en 2013 dépassait les exigences européennes mais était également plus protectrice que dans de nombreux pays de l'UE. En comparaison avec les États ayant rejoint l'UE lors des vagues d'adhésions précédentes, la Croatie a connu une implication dynamique de la société civile, la présence de débats publics et le soutien de nombreux politiques pour le droit et les personnes LGBT (Slootmaeckers et al., 2016 ; Kahlina, 2015 ; Moss, 2014). La *Gay Pride* de Split en 2011 illustre cela. Les normes et valeurs européennes ont été utilisées pour défendre la communauté LGBT et condamner les actes de violence perpétrés par certains mouvements d'extrême-droite (Moss, 2014 ; Slootmaeckers et al., 2016).



4.2 Contexte post adhésion

Le 1er juillet 2013, la Croatie est devenue officiellement membre de l'UE après avoir engrangé divers acquis sur le plan législatif. Quelques mois plus tard en décembre 2013, un référendum pour l'inscription du mariage comme étant une union entre un homme et une femme fut organisé. Ce référendum découle du mouvement *U ime Obitelji* (au nom de la famille) (Kahlina, 2015 ; Juroš et al., 2020). Ce mouvement citoyen présidé par Željka Markić et composé de nombreuses personnalités conservatrices fut créé avec la volonté de voir la tenue d'un référendum constitutionnel définissant le mariage entre une femme et un homme. *U ime Obitelji* récolta le nombre de signatures nécessaires incitant le gouvernement croate à organiser ce référendum (Slootmaeckers et al., 2018 ; Juroš et al., 2020). Autour de ce référendum, deux camps se sont opposés. D'un côté, les Premier Ministre et Président de l'époque Milanović et Josipović (SDP) en plus des partis de gauche qui ont demandé aux citoyens croates de voter contre cette question du référendum. De l'autre côté, Tomislav Karamarko (HDZ), alors chef de l'opposition et d'autres partis de droite ont exprimé publiquement leur soutien à la définition constitutionnelle du mariage comme étant une union hétérosexuelle (Slootmaeckers et al., 2018).

Au-delà de la sphère politique, l'Église a également soutenu le oui comme illustré par le cardinal Bozanić ; ce dernier liant la question du mariage hétérosexuel à la survie de la nation croate (Swimelar, 2019). Le « oui » pour la définition du mariage comme l'union d'un homme et d'une femme l'emporta à 65,87% et fut contraignant malgré un faible taux de participation (Juroš et al., 2020). En réponse à ce *backlash*, le gouvernement dirigé par les sociaux-démocrates du SDP ont poussé le *Life partnership act* pour reconnaître l'union civile aux personnes de même sexe. Initié dès 2012, ce droit fut reconnu aux personnes LGBT dès l'été 2014 (Slootmaeckers et al., 2016). *U ime Obitelji* a tenté de s'opposer à l'approbation et l'application de cette loi mais celle-ci a été soutenue par une majorité au parlement croate. Cette loi accordant le droit à l'union civile aux personnes homosexuelles a donné à ces dernières des droits



proches de ceux accordés par le mariage hormis au niveau de l'adoption. Dès lors, la conséquence du referendum s'est limitée aux changements de l'ordre du symbolique pour les personnes LGBT en Croatie (Slootmaeckers et al., 2018). Le graphe 1 revient sur l'évolution du cadre législatif croate en lien avec les personnes LGBT.

Graphe 1 : Évolution de la législation croate en lien avec les personnes LGBT



Source : Auteur

5. DONNÉES ET MÉTHODE

Pour répondre à notre question de recherche et tester nos hypothèses, nous nous sommes concentrés sur les perceptions des membres d'organisations LGBT en Croatie. Ce choix est justifié par plusieurs raisons. Tout d'abord, les organisations LGBT sont les acteurs les plus engagés sur ces questions en Croatie, et elles ont joué un rôle clé dans



l'évolution législative et politique en faveur des personnes LGBT grâce à l'UE et au processus d'eupéanisation (Slootmaeckers et al., 2016). Nous partons donc du principe que les membres de ces organisations ont des perceptions établies sur l'évolution de la situation des personnes LGBT en Croatie, en relation avec la diffusion des normes et en tant qu'acteurs de ce processus.

Deuxièmement, nous avons jugé intéressant d'aborder la question de l'évolution de la situation des personnes LGBT dans le contexte de l'eupéanisation à travers les perceptions. Comme mentionné précédemment, les membres des organisations LGBT sont des acteurs centraux dans ce domaine de recherche. Ainsi, évaluer ces acteurs à travers leurs perceptions nous a semblé être une approche pertinente pour étudier la diffusion des normes LGBT, leur effet d'impulsion et les résistances qui en découlent en Croatie après son adhésion à l'UE en 2013. Cependant, se concentrer spécifiquement sur ce type d'acteur représente également une limite de notre recherche, car cela exclut d'autres acteurs impliqués dans le processus de diffusion des normes LGBT, tels que les acteurs politiques, institutionnels ou religieux.

Notre recherche s'est déroulée entre janvier 2021 et mai 2021, en Croatie, et couvre la période allant du 1er juillet 2013 à mars 2021, date à laquelle nous avons terminé la collecte de données par le biais d'entretiens. Afin de recueillir les perceptions des acteurs issus des organisations LGBT en Croatie, nous avons mené des entretiens semi-directifs, qui sont les plus appropriés pour étudier les perceptions, les représentations sociales et les interprétations des acteurs. Ce choix est également motivé par notre volonté de laisser une certaine souplesse et une faible directivité, ce que nous considérons comme essentiel dans ce type de collecte (Van Campenhoudt et al., 2017).

Nous avons mené huit entretiens avec des représentants de huit organisations LGBT croates. Sept des participants étaient issus d'organisations affiliées à l'organisation transnationale ILGA Europe, et un participant provenait d'une organisation non-



membre. Pour garantir la confidentialité de leurs propos, nous avons choisi de rendre anonymes nos intervenants, et nous avons informé nos répondants de cette anonymisation grâce à une charte et des rappels lors des entretiens. Les entretiens, réalisés en ligne en anglais, ont eu lieu entre mars et avril 2021. Nous avons procédé à une transcription intégrale en anglais. En organisant notre matériel empirique en différentes catégories d'analyse issues de notre revue de littérature, nous avons développé des sous-catégories après avoir identifié des thèmes récurrents dans notre corpus d'entretiens. Cette organisation nous a permis de créer une grille d'analyse qui, par un codage manuel, nous a permis de découper et de classer nos entretiens. Cette méthode d'analyse nous a permis de traiter et d'interpréter les résultats de nos entretiens afin de pouvoir les comparer, repérer les liens, les oppositions, les divergences et les convergences entre eux.

6. ANALYSE ET RÉSULTATS

6.1 L'évolution de la situation des personnes LGBT et le processus d'eupéanisation

Il est important de souligner la distinction émise par nos répondants entre la situation antérieure et postérieure à l'adhésion. En effet, Sept de nos huit répondants ont explicitement énoncé les progrès significatifs qui ont eu lieu lors de la période d'adhésion à l'UE. Les bienfaits qui ont découlé de ce processus, tant pour le travail des ONG que pour les personnes LGBT au sens large, ont été mises en avant. Au-delà de l'évolution du cadre législatif croate motivée par le chapitre 23 de l'acquis communautaire (Slootmaekers et al., 2016), nos répondants ont souligné les bénéfices de l'eupéanisation sur la stabilisation du monde associatif LGBT grâce notamment aux fonds disponibles. Ces fonds ont contribué à l'établissement et à la continuité d'organisations LGBT en Croatie ; organisations jusque-là fragiles sur le plan financier et structurel. Un autre avantage émis est celui du gain de visibilité des questions en



lien avec les personnes LGBT durant le processus d'adhésion (Ayoub, 2016). En contraste avec la période antérieure à l'adhésion, trois quart des répondants ne constatent pas de claires évolutions de la situation des personnes LGBT et certains estiment que ces dernières auraient perdu de leurs saillances au sein de la société croate après l'adhésion à l'UE. Les notions qui reviennent pour parler de la période entre 2013 et 2021 sont la fatigue politique, institutionnelle, médiatique, législative et organisationnelle à travers le silence, l'inaction ou encore la stagnation. La contrainte imposée par l'adhésion ne faisant plus d'effet, une invisibilité des questions LGBT dans l'agenda politique croate aurait eu lieu (Novosel, 2015). Notre intervenant issu de Trans Aid seule organisation axée sur les questions des personnes transgenres et affiliées à ILGA, utilise les termes *backlash*, *huge fall* et *alarming* pour décrire la période post-adhésion et constate comme plusieurs répondants une évolution différente concernant les personnes transgenres que pour les autres minorités sexuelles.

L'appartenance à une organisation et son objet principal semble jouer un rôle important dans la perception de l'évolution de la situation des personnes LGBT. L'intervenant de *Dugine Obitelji*, organisation axée sur les questions liées à la famille et à la parentalité, tempère le constat de nos autres répondants et soutient que les conditions d'homoparentalités se sont considérablement améliorés en Croatie après 2013 grâce à une évolution de la législation avec le *Life Partnership Act* (Slootmaeckers et al., 2016). Tous les acteurs interrogés font état d'un cadre législatif bon ou satisfaisant mais soulignent de réels problèmes dans son application.

Concernant le rôle de l'UE au niveau de la situation des personnes LGBT après 2013, tous les intervenants ne perçoivent pas d'investissement face au manque d'évolution significative. Un manque de réponses vis-à-vis des facteurs et acteurs domestiques menaçant la situation des personnes LGBT sont énoncées par nos enquêtés. Six de nos répondants considèrent que le rôle de l'UE se décline principalement sous la forme de déclarations et énoncent attendre des actions concrètes. *We are left by our own fut*



énoncé par plusieurs intervenants ayant le sentiment d'avoir été laissé ou abandonné par l'UE dans leur lutte pour une évolution positive de la situation des personnes LGBT. La perception d'un manque de mécanismes de protection a également été mis en exergue. Les seuls mécanismes d'applications existants sont limités comme l'illustre la procédure de l'article 7 du TUE. Cet article permet aux institutions de l'UE d'intervenir lorsque les États membres enfreignent l'article 2 du traité sur le respect de l'état de droit et des droits de l'homme, qui stipule que ces valeurs sont fondamentales pour l'Union et pour tous ses membres. Celui-ci se compose d'une phase préventive dans un premier temps et de sanctions dans un second temps. Cependant, seule la phase préventive de cet article a été atteinte par la Pologne et la Hongrie respectivement en 2017 et en 2019 (Overhaart, 2020 ; Kristoffersson et al., 2016). La perception d'un manque de manœuvres de la part de l'UE est jumelée à une perception d'une institution pas assez impliquée dans le processus d'évolution de la situation des personnes LGBT en Croatie depuis son adhésion en 2013. Ce manque d'implication résulte selon certains de nos répondants par une méconnaissance des réalités locales et notamment via la déconnexion qui existe entre les institutions et les organisations au niveau national. Dès lors, la conception de l'UE ne serait pas en adéquation avec la réalité croate dû à un manque d'informations. Notre intervenant de *Trans Aid* illustre ce paradoxe en soulignant la divergence entre la législation croate et la réalité de la vie des personnes LGBT: "*Croatia has a really good point because we have things on paper, we have civil partnership, we have legal gender recognition. We have it all, but in practice it does not work*". Ce constat rejoint celui de la littérature, qui constate des manquements dans l'application des législations découlant du processus d'Européanisation (O'Dwyer, 2012).

Dès lors, la perception d'un impact limité de l'UE est cependant à nuancer à travers l'influence et les apports de celle-ci envers les organisations LGBT après l'adhésion en 2013. En effet, la jurisprudence européenne a permis à certaines organisations de les aider dans des procédures juridiques. Un autre apport est celui du réseau qui apporta



un réel bénéfice en termes de partages, d'échanges d'informations et d'expertises offerts par des programmes européens comme par exemple Erasmus+. Néanmoins, le plus grand impact qui est énoncé par la totalité de nos répondants est celui des fonds européens et des projets qui y sont liées.

Butterfield (2016) identifie cette professionnalisation comme visible avant 2013 dès l'obtention des fonds d'adhésion afin d'aider les organisations LGBT à faire pression sur les institutions croates. Notre intervenant de *Vox feminae* constate cependant que *"I think that a lot of NGOs that have started the movement (...) have unfortunately fell on this trap of projectization of their work and bureaucratization and at one point it still seems that activities that are happening are unfortunately check the box on the project"*. Les activités militantes seraient donc laissées à des organisations n'ayant pas les moyens financiers et la visibilité des organisations LGBT, ce qui réduit l'impact du militantisme LGBT en Croatie en limitant leurs activités aux différentes *Gay Pride*.

6.2 Des acteurs résistants à l'évolution de la situation des personnes LGBT

A travers nos différents entretiens, il nous a été possible de distinguer plusieurs types d'acteurs comme résistant à la diffusion des normes LGBT en Croatie. Ces acteurs sont l'Église catholique croate, les acteurs politiques et les mouvements et organisations anti-genre.

L'Église catholique de Croatie est perçue par nos intervenants comme le principal acteur bloquant ou ralentissant l'évolution de la situation des personnes LGBT en Croatie. Notre intervenant du *Centre for Civil initiative Poreč* évoque que *"the greatest actor is the Christian Church definitely (...) They have a strong impact in Croatia, and they are probably the main reason that the situation towards LGBT people is the way it is today"*. L'Église catholique de Croatie exerce une influence forte sur l'agenda et les mesures politiques dans de nombreux domaines tels que l'éducation et la santé afin de préserver les normes traditionnelles envers la famille et la sexualité (Swimelar,



2017). Depuis l'indépendance de la Croatie, le pays a reconnu une retraditionnalisation de la société et une montée de l'identification religieuse pouvant être comprises comme une promotion de la culture et des valeurs patriarcales de la nation qui avaient été mises à mal sous le régime socialiste yougoslave (Kuhar, 2015 ; Perica, 2006 ; Hodžić et Štulhofer, 2017). Les ramifications de l'Église catholique croate dans le système éducatif sont présentées comme un réel obstacle à l'évolution de la situation des personnes LGBT notamment autour des cours d'éducation sexuelle (Bijelić, 2008).

Le second type d'acteur pointé du doigt comme émettant des résistances envers la situation des personnes LGBT est l'acteur politique. Par acteur politique, les répondants énoncent les différents gouvernements qui se sont succédés depuis 2013 et plus largement le monde politique en général. Notre intervenant de *Zagreb Pride* identifie la période postérieure à 2013 comme "*practically constant right wing or conservative governments in a way stop the progress and the trends of the previous decade*". Les termes employés pour les désigner sont les "gouvernements de droite", "conservateurs", "fascistes" ou encore "nationalistes". Ces différentes appellations visent de manière explicite le HDZ.. Nos répondants considèrent le HDZ comme silencieux et pas investi à propos des questions liées aux personnes LGBT. Ce "régime du silence" comme nommé par O'Dwyer (2010) lors qu'il fait référence à l'appropriation par les partis politiques nationaux d'une norme met à mal son adoption et son implémentation. Ce manque de considérations est selon nos intervenants la résultante du lien et de la pression qu'entretient l'église et le HDZ. Au-delà du HDZ, le monde politique n'est pas perçu comme un allié à l'évolution des personnes LGBT que ce soit sur le plan vocal ou de la visibilité.

Un autre type d'acteur identifié par nos intervenants est les organisations conservatrices anti-genre. Ces groupes ont tendance à utiliser des stratégies et méthodes pour la promotion d'un agenda nationaliste religieux en utilisant un



argumentaire autour des valeurs traditionnelles et familiales (Swimelar, 2007 ; Juroš et al., 2020 ; Paternotte et Kuhar, 2017 ; Hodžić et Štulhofer, 2017) Défendant une conception patriarcale de la nation n'incluant pas en son sein les minorités sexuelles, ce type d'acteur est présenté par nos intervenants comme puissant en Croatie. Malgré une présence active depuis 2006 (Petričušić ; 2015), ce n'est que depuis 2013 que les organisations conservatrices anti-genre se sont imposées dans le paysage croate (Juroš et al., 2020). *U ime Obitelji* ou "Au nom de la Famille" est énoncée par nos intervenants comme l'organisation anti-genre la plus influente. Instigatrice du référendum de 2013 pour l'inscription du mariage comme une union hétérosexuelle, ce groupe est encore actif dans la société croate à travers l'organisation d'évènements aux caractères homophobes.

Il faut concevoir ces différents types d'acteurs comme étant en relation et non isolés. L'eupéanisation et la diffusion des normes LGBT viennent donc s'entrechoquer avec les résistances émises par ces différents acteurs. Ce processus de diffusion des normes doit dès lors être pensée comme un processus complexe et dynamique où les normes sont négociées et contestées (Bilić, 2016). Les résistances aux normes LGBT sont dans le cas croate motivées par la "perception de menace" qu'elles représentent envers l'Église Catholique qui occupe une place centrale dans la normes et valeurs de l'identité croate (Ayoub, 2014). Ces menaces concernent plus spécifiquement la définition patriarcale de l'identité nationale croate et la "menace à la famille" comme l'illustrent les discours des organisations conservatrices anti-genre (Swimelar, 2019 ; Juroš et al., 2020).

6.3 L'évolution des attitudes sociales et de l'homophobie

Un dernier élément qui nous paraissait indispensable à notre analyse est celui des attitudes sociales et de l'homophobie envers les personnes LGBT. Dès lors, nous tentons ici de comprendre l'évolution des attitudes sociales et plus spécifiquement



l'homophobie signifiant "peur de l'homosexualité" (Kuhar, 2013, p.7) que nous connectons ici plus largement à un comportement pouvant affecter les personnes LGBT dans son ensemble (Szalma et Takács, 2015).

Selon les données de l'Eurobaromètre (Eurobarometer report, 2019), 63% et 55% des croates éprouveraient de l'inconfort face à respectivement deux hommes et deux femmes s'embrassant dans l'espace public. Ce chiffre descendrait à 12% pour la même question concernant un couple hétérosexuel (Tableau 1).

Tableau 1 : Comparaison du degré d'inconfort en 2015/2019 en Croatie et au sein de l'UE

Degré d'inconfort face à	Croatie 2015 (%)	UE 2015 (%)	Croatie 2019 (%)	UE 2019 (%)
deux hommes s'embrassant dans l'espace public	64	38	63	34
deux femmes s'embrassant dans l'espace public	55	34	55	29
Un homme et une femme s'embrassant dans l'espace public	31	16	12	8

Source : Eurobarometer report 2019

Ce rapport révèle que 44% des Croates estiment que les personnes gays, lesbiennes et bisexuelles devraient bénéficier des mêmes droits que les personnes hétérosexuelles. En outre, 36% des Croates ne voient pas de problème à ce que deux personnes de même sexe aient des relations, et 39% pensent qu'elles devraient avoir accès au mariage. Ces chiffres sont légèrement inférieurs à ceux de l'enquête de l'Eurobaromètre de 2015, avec une diminution de quelques points concernant l'accès au mariage (+2%). Cependant, il n'y aurait pas eu d'évolution significative des



attitudes sociales envers les personnes de même sexe entre 2015 et 2019. Toutefois, cette tendance ne s'appliquerait pas aux personnes transgenres au cours de cette période. En effet, les Croates seraient moins favorables à la possibilité pour une personne transgenre de modifier son identité de genre sur ses documents civils, avec 39% d'approbation (-5%) (Tableau 2). Par conséquent, il y aurait eu un recul de l'acceptation des personnes transgenres entre 2015 et 2019.

Tableau 2 : Comparaison du niveau d'acceptation envers les personnes LGBT en Croatie et au sein de l'UE

Pourcentage de personnes considérant que	Croatie 2015 (%)	UE 2015 (%)	Croatie 2019 (%)	UE 2019 (%)
Les personnes Gays, Lesbiennes Bisexuelles devraient avoir les mêmes droits que les personnes LGBT	48	76	44	81
Il n'y a rien d'anormal dans une relation sexuelle entre deux personnes de même sexe	39	67	36	72
Le mariage entre personnes de même sexe devrait être autorisé à travers l'Europe	37	61	39	69
Les personnes transgenres doivent être capable de changer leur identité de genre sur leurs documents civils	45	63	39	59

Source : Eurobarometer report 2019

En ce qui concerne la perception de nos intervenants, celle-ci diverge bien que tous constatent un changement par rapport à la période de 2013. Tandis que certains notent une évolution positive, d'autres remarquent des attitudes sociales plus réservées et plus spécifiquement envers les personnes transgenres. Notre intervenant de *Trans aid* considère qu'il y a un retour en arrière concernant les attitudes envers les



personnes transgenres à cause des campagnes de désinformations menées par les organisations anti-genre. Un autre intervenant considère qu'il y a une polarisation et une radicalisation des positions envers les personnes LGBT dans la société croate. La diffusion des normes et contenu au sein de la société croate est plus importante qu'avant 2013 mais la présence d'intolérance et d'homophobie dans les médias et les espaces publics est toujours visible. Notre répondant de *Zenska Soba* renforce ce paradoxe en énonçant qu'il perçoit une retraditionnalisation de la jeunesse alors que dans un même temps les initiatives étudiantes LGBT se développent dans les universités.

Plusieurs intervenants notent également une augmentations de crimes de haine et violences à caractère homophobe. La méconnaissance des personnes LGBT a été avancée par plusieurs de nos répondants comme pouvant expliquer les attitudes intolérantes et l'homophobie en Croatie. La perception d'une jeunesse croate exprimant des attitudes moins tolérantes envers les personnes LGBT a également été mis en exergue. Ce constat rejoint celui d'une étude du Pew Research Center (2018) qui, à travers une recherche menée autour du mariage entre personnes de même sexe entre 2015 et 2017, émet que 61% des croates entre 18 et 34 ans seraient opposés à celui. Ces résultats pourrait s'expliquer notamment par la retraditionnalisation de la société croate comme avancée par Kuhar (2015). L'enseignement est marquée aujourd'hui par des discriminations envers les minorités sexuelles ; celui-ci étant fortement sous influence de l'Église Catholique croate (Bijelić, 2008).

Nos entretiens ont également permis une meilleure compréhension spatiale de l'homophobie en Croatie. Le pays connaîtrait une diversité de réalités géographiques en termes d'attitudes envers les personnes LGBT. La totalité de nos répondants distinguent une différence entre les espaces ruraux et urbains. Cette dichotomie transpose le clivage urbain et rural aux espaces tolérants caractérisés par les villes tolérantes et les villages intolérants (Bilić, 2016 ; Butterfield, 2018). Les espaces ruraux



sont comme l'énoncent notre répondant de *Dugine Obitelji* dépourvu d'organisations LGBT. Ces dernières sont pour la quasi-totalité d'entre elles basées à Zagreb comme illustrés par le lieu d'établissement des organisations de nos répondants.

Dès lors, les perceptions des différents répondants viennent dès lors s'inscrire dans les conclusions émises par la littérature postulant que l'eupéanisation n'a pas permis de libéraliser les attitudes sociales envers les personnes LGBT en Croatie comme dans d'autres pays d'Europe centrale et orientale (Mole, 2016).

7. CONCLUSION

Nous avons dans cette recherche analysé l'évolution de la situation des personnes LGBT en Croatie depuis son adhésion à l'UE en 2013. Nous nous sommes basés sur la théorie de la diffusion des normes en lien avec le processus d'eupéanisation pour étudier cette évolution en mobilisant les perceptions d'acteurs issus d'organisations LGBT croates. Nous pouvons avancer au regard de l'analyse des perceptions de nos différents répondants que l'évolution de la situation des personnes LGBT en Croatie n'a pas été significative après 2013. En effet, malgré une transformation des organisations LGBT, les intervenants ne perçoivent pas d'évolutions importantes en lien avec le processus d'eupéanisation dans le contexte post adhésion. Cette perception contraste avec la période antérieure à 2013 où le processus d'eupéanisation a permis des progrès significatifs notamment au niveau législatif. Néanmoins, cette affirmation doit être modérée face aux apports organisationnels que l'appartenance à l'Union européenne a octroyé aux organisations LGBT après 2013 et cela spécifiquement au niveau de la professionnalisation et les conséquences que celle-ci incombent au militantisme LGBT en Croatie. Nos répondants ont également mis en évidence l'existence d'acteurs à l'échelle nationale croate qui émettent des résistances empêchant des progrès significatifs au niveau de la situation



des personnes LGBT. Ces acteurs sont l'Église Catholique Croate à travers son influence dans la société croate, l'acteur politique et son manque d'implication dans l'évolution de la situation des personnes LGBT et, enfin, les organisations conservatrices anti-genre à un répertoire d'actions large.

Enfin, nous sommes revenus sur les attitudes sociales et l'homophobie sur les personnes LGBT en Croatie. Nous pouvons avancer que l'adhésion à l'Union européenne et le processus d'européanisation postérieur à cette adhésion n'ont pas permis de constater de nettes évolutions positives dans les attitudes sociales envers les personnes LGBT depuis 2013 en Croatie. En effet, les perceptions de nos intervenants n'ont pas laissé ressortir de tendances positives. Dès lors, il est possible d'avancer que le processus d'européanisation n'a pas, dans le cas de la Croatie, permis de libéraliser les attitudes sociales envers les personnes LGBT depuis l'adhésion du pays à l'Union européenne. Ce constat résultant des résistances émises par l'Église Catholique croate et les organisations conservatrices anti-genre sont évoquées par les répondants comme source d'attitudes intolérantes et homophobes envers les minorités sexuelles.

En conclusion, l'adhésion à l'Union européenne a entraîné un changement dans la dynamique évolutive de la situation des personnes LGBT en Croatie. Cependant, depuis 2013, la diffusion des normes LGBT en provenance de l'Union européenne n'a pas conduit à des avancées significatives en Croatie, car le pays n'est plus soumis aux obligations liées au processus d'adhésion. Il reste encore à évaluer le rôle à long terme de l'Union européenne dans l'évolution de la situation des personnes LGBT dans les nouveaux États membres. Il est important de noter que les dynamiques évolutives diffèrent entre les pays ayant rejoint l'Union européenne en 2004 et 2007, comme l'illustrent les exemples de la Hongrie et de la Pologne mentionnés dans la littérature. Par conséquent, il n'est pas possible de généraliser nos conclusions à l'ensemble des pays d'Europe centrale et orientale membres de l'UE sur la base de notre recherche. Cette étude a également mis en évidence plusieurs thèmes nécessitant des



approfondissements, tels que la professionnalisation des organisations LGBT. Il serait également opportun d'étudier l'impact des négociations d'adhésion à l'Union européenne sur la situation des personnes LGBT dans les pays candidats, car cela fait désormais partie intégrante de la politique d'élargissement de l'Union européenne. Des études comparatives entre les périodes pré et post-adhésion à l'Union européenne pourraient permettre de généraliser nos conclusions sur le cas de la Croatie.



8. BIBLIOGRAPHIE

- Adamczyk Amy & Pitt Cassady (2009) « Shaping attitudes about homosexuality: The role of religion and cultural context ». *Social Science Research*. 38(2) pp. 338-351.
- Ayoub Phillip (2014) « With Arms Wide Shut: Threat Perception, Norm Reception, and Mobilized Resistance to LGBT Rights ». *Journal of Human Rights*, 13(3), pp. 337-362.
- Ayoub Phillip (2016) *When States Come Out: Europe's Sexual Minorities and the Politics of Visibility*. New York. Cambridge University Press.
- Ayoub, Phillip & Paternotte David (eds.) (2014) *LGBT activism and the making of Europe: a rainbow Europe?.* Londres. Palgrave Macmillan.
- Bijelić Nataša (2008) « Sex education in Croatia: Tensions between secular and religious discourses ». *European Journal of Women's Studies*. 15(4), pp. 329-343.
- Bilić Bojan (2016) « Europeanisation, LGBT activism, and non-heteronormativity in the post-Yugoslav space: An introduction ». *Southeastern Europe*. 40(1), pp. 1-12.
- Bjorkdahl Annika (2005) « Norm-maker and Norm-taker: Exploring the Normative Influence of the EU in Macedonia ». *European Foreign Affairs Review*. 10 pp. 257-278.
- Bjorkdahl Annika (2012) « Towards a reflexive study of norms, norm diffusion and identity (re) construction: The transformative power of the EU in the Western Balkans ». *Canterbury Law Review*. 18 pp. 79-96.
- Butterfield Nicole (2016) « Discontents of Professionalisation: Sexual Politics and Activism in Croatia in the Context of EU Accession ». In Bilić Bojan & Bilić Bojan (eds.) *LGBT Activism and Europeanisation in the Post-Yugoslav Space*. London. Palgrave Macmillan. pp. 23-58.
- Butterfield Nicole (2018) « Imagined rural/regional spaces: Non-normative sexualities in small towns and rural communities in Croatia ». *Journal of homosexuality*. 65(12) pp. 1709-1733.
- Cianetti Licia, Dawson James & Hanley Sean (2018) « Rethinking “democratic backsliding” in Central and Eastern Europe – looking beyond Hungary and Poland ». *East European Politics*. 34(3). pp. 243-256.
- European Commission (2019) *Special Eurobarometer 493: Discrimination in the European Union*.
- European Commission (2020) *LGBTIQ Equality Strategy 2020 – 2025*.
- Featherstone Kevin & Radaelli Claudio M. (2003) *The Politics of Europeanization*. Oxford. Oxford University Press.



- Finnemore Martha & Sikkink, Kathryn (1998) « International norm dynamics and political change ». *International organization*. 52(4) pp. 887-917.
- Gelpi Christopher (1997) « Crime and punishment: The role of norms in crisis bargaining ». *American Political Science Review*. 91(2) pp. 339-360.
- Guasti, Petra & Lenka Bustikova (2023) «Varieties of Illiberal Backlash in Central Europe». *Problems of Post-Communism*. 70 (2) pp. 1-13.
- Hodžić Amir & Štulhofer Aleksandar (2017) « Embryo, teddy bear-centaur and the constitution: Mobilizations against “gender ideology” and sexual permissiveness in Croatia ». In Kuhar Roman & Paternotte David (eds.) *Anti-gender campaigns in Europe: Mobilizing against equality*. Lanham. Rowman & Littlefield. pp. 59-78.
- Juroš Tanja Vučković, Dobrotić, Ivana & Flego Sunčica (2020) « The Rise of the Anti-Gender Movement in Croatia and the 2013 Marriage Referendum ». *Europe-Asia Studies*. 72(9). pp. 1523-1553.
- Kahlina Katja (2015) « Local histories, European LGBT designs: Sexual citizenship, nationalism, and “Europeanisation” in post-Yugoslav Croatia and Serbia ». *Women's Studies International Forum*. 49 pp. 73-83.
- Katzenstein Peter J. (1996) *The culture of national security: Norms and identity in world politics*. New York. Columbia University Press.
- Kristoffersson Mattias, Van Roozendaal Bjorn & Poghosyan Lilit (2016) « European Integration and LGBTI Activism: Partners in Realising Change? ». In Sloopmaeckers Koen, Touquet Heleen & Vermeersch Peter (eds.) *The EU Enlargement and Gay Politics: The Impact of Eastern Enlargement on Rights, Activism and Prejudice*. London. Palgrave Macmillan. pp. 45-67.
- Kuhar Roman (2013) « Introduction to the issue: “In the Name of Hate: Homophobia as a Value” ». *Southeastern Europe*. 37(1) pp. 1-16.
- Kuhar Roman & Paternotte David (2017) *Anti-gender campaigns in Europe: Mobilizing against equality*. Lanham. Rowman & Littlefield.
- Kulpa Robert (2014) « Western leveraged pedagogy of Central and Eastern Europe: Discourses of homophobia, tolerance and nationhood ». *Gender, Place & Culture: A Journal of Feminist Geography*. 21(4) pp. 431-448.
- Leconte Cécile (2014) « The EU Fundamental Rights Policy as a Source of Euroscepticism ». *Human Rights Review*. 15(1) pp. 83-96.
- Mole Richard (2016) « Nationalism and homophobia in Central and Eastern Europe ». In Sloopmaeckers Koen, Touquet Heleen & Vermeersch Peter (eds.) *The EU Enlargement and Gay Politics: The Impact of Eastern Enlargement on Rights, Activism and Prejudice*. London. Palgrave Macmillan. pp. 99-121.



- Moss Kevin (2014) « Split Europe: homonationalism and homophobia in Croatia ». In Ayoub, Phillip & Paternotte David (eds.) *LGBT activism and the making of Europe: a rainbow Europe?*. Londres. Palgavre Macmillan. pp. 212-232.
- Mosse George L. (1998) *The image of man: The creation of modern masculinity*. Oxford. Oxford University Press.
- Novosel Ivan (2015) « Human Rights of LGBT people in Croatia on its path to the European Union ». In Vladana Vasić & Saša Gavrić (eds.) *The Effect of EU Integration Process on Human Rights of LGBT People in Slovenia, Croatia and Montenegro*. Sarajevo. Sarajevo Open Centre. pp. 31-44.
- O'Dwyer, Conor (2010) « From conditionality to persuasion? Europeanization and the rights of sexual minorities in post-accession Poland ». *European Integration*. 32(3) pp 229-247.
- O'dwyer Conor (2012) « Does the EU help or hinder gay-rights movements in post-communist Europe? The case of Poland ». *East European Politics*. 28(4) pp. 332-352.
- Overhaart Puck (2020) « Members' Privilege: The Influence of EU Membership and Accession on LGBT+ Rights Protection in Croatia and Serbia ». *SLC Undergraduate Writing Contest*. 3. pp. 1-11.
- Petričušić Antonija (2015) *Religiopolitics Through Law: Use of Legal Norms and Institutions by the Croatian Conservative Social Movement. (Doctoral dissertation)*. Budapest. Central European University.
- Pettinicchio David (2012) « Current explanations for the variation in same-sex marriage policies in western countries ». *Comparative Sociology*. 11(4). Pp. 526-557.
- Pew Research Center (2018) *Eastern and Western Europeans differ on Importance of Religion, views of minorities, and key social issues*. <https://www.pewforum.org/2018/10/29/eastern-and-western-europeans-differ-onimportance-of-religion-views-of-minorities-and-key-social-issues/> (21.08.22).
- Puar Jasbir (2013) « Rethinking Homonationalism ». *International Journal of Middle East Studies*. 45 (2) pp. 336-339.
- Risse-Kappen Thomas (1995) *Bringing transnational relations back in: Non-state actors, domestic structures and international institutions*. New York. Cambridge University Press.
- Risse-Kappen Thomas & Sikkink, Kathryn (1999) « The Socialization of Human Rights Norms Into Domestic practices: Introduction ». In Risse-Kappen Thomas, Ropp Stephen et. al. (eds.) *The Power of Human Rights: International Norms and Domestic Change*. Cambridge. Cambridge University Press. pp. 1-38.
- Schimmelfennig, F., & Sedelmeier, U. (eds.) (2005). *The Europeanization of central and eastern Europe*. New York. Cornell university press.
- Slotmaeckers Koen & Sircar Indraneel (2018) « Marrying European and Domestic Politics? The Marriage Referendum in Croatia and Value-Based Euroscepticism ». *Europe-Asia Studies*. 70(3). pp. 321-344.



Slootmaeckers Koen & Touquet Heleen (2016) « The Co-Evolution of EU's Eastern Enlargement and LGBT Politics: An Ever Gayer Union? ». In Slootmaeckers Koen, Touquet Heleen & Vermeersch Peter (eds.) *The EU Enlargement and Gay Politics: The Impact of Eastern Enlargement on Rights, Activism and Prejudice*. London. Palgrave Macmillan. pp.19-44.

Slootmaeckers Koen, Touquet Heleen & Vermeersch, Peter (2016) *The EU Enlargement and Gay Politics: The Impact of Eastern Enlargement on Rights, Activism and Prejudice*. London. Palgrave Macmillan.

Stanley, B. (2019). « Backsliding away? The quality of democracy in Central and Eastern Europe.» *Journal of Contemporary European Research* , 15(4), 343-353.

Subotić Jelena (2011) « Europe Is a State of Mind: Identity and Europeanization in the Balkans ». *International Studies Quarterly*. 55(2) pp. 309-330.

Swimelar Safia (2017). « The Journey of LGBT Rights: Norm Diffusion and Its Challenges in EU Seeking States: Bosnia and Serbia ». *Human Rights Quarterly*. 39(4) pp. 910-942.

Swimelar Safia (2019) « Nationalism and Europeanization in LGBT Rights and Politics: A Comparative Study of Croatia and Serbia ». *East European politics and societies*. 33 (3) pp. 603-630.

Szalma Ivett & Takács Judit (2015) « Who remains childless? Unrealised fertility plans in Hungary ». *Czech Sociological Review*. 51(6) pp. 1047-1075.

Szymański Adam (2019) « De-Democratization: The Case of Hungary in a Comparative Perspective ». *PS: Political Science & Politics*. 52 (2) pp. 272-273.

V-Dem Institute (2022) *Democracy Report 2022: Autocratization Changing Nature?*. <https://v-dem.net/publications/democracy-reports/> (21.12.22).

Van Campenhoudt Luc, Quivy Raymond & Marquet Jacques (2017) *Manuel de recherche en sciences sociales*. Paris. Dunod.



9. ANNEXE : INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES - ORGANISATIONS DES RÉPONDANTS

- Centre for Civil Initiatives Poreč (Poreč):
Site internet : <https://cgiporec.hr/o-nama/>
- Dugine Obitelji (Zagreb):
Site internet : <https://www.dugineobitelji.com>
- Vox Feminae/ Expanse of Gender and Media Culture Common Zone (Zagreb):
Site internet : <https://voxfeminae.net/>
- Iskorak (Zagreb):
Site internet : <https://www.iskorak.hr>
- Trans Aid (Zagreb):
Site internet : <http://transaid.hr/>
- Zenska Soba - Center for Sexual Rights (Zagreb):
Site internet : <http://zenskasoba.hr/hr/zenska-soba/>
- Zagreb Pride Organization (Zagreb)
Site internet : <https://www.zagreb-pride.net/en/>
- Proces Queer (Pula):
Site internet : <https://www.facebook.com/proces.queer>